

CPJEPS

Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Mention « Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne »

Certification Niveau 3 (niveau CAP, BEP)



416h en centre de formation et
+ de 700h en situation professionnelle



Lieu :
Angers (49)
La Roche sur Yon (85)

[Téléchargez le dossier de candidature sur notre site internet](#)



Objectifs de la formation

Former des professionnels capables de :

- Organiser la vie quotidienne et accueillir les publics lors des temps de loisirs
- Concevoir et animer des activités et la vie quotidienne auprès de différents publics
- S'intégrer dans une structure et travailler au sein d'une équipe
- Cerner leur rôle éducatif

Contenus de la formation

UC 1 : Participer au projet et à la vie de la structure

- Se situer dans sa structure et dans son environnement professionnel
- Contribuer au sein de l'équipe au fonctionnement de la structure et à l'élaboration du projet d'animation
- Communiquer dans et pour sa structure

UC 2 : Animer le temps de vie quotidienne de groupes

- Accueillir les publics encadrés (enfants, adolescents, familles, etc.)
- Aménager des temps, des espaces, par la mise en place d'un cadre sécurisant
- Encadrer un groupe dans ses temps de vie quotidienne en s'assurant de la sécurité physique et morale des publics

UC 3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe

- Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure,
- Concevoir l'organisation des activités
- Préparer l'évaluation de ses activités

UC 4 : Animer des activités

- Conduire des activités dans plusieurs domaines
- Encadrer un groupe pendant des temps d'activités en sécurité
- Évaluer ses activités

Les modules de nos formations sont accessibles indépendamment les uns des autres

À qui s'adresse la formation ?

- Aux animateurs ne disposant pas de qualification professionnelle dans le champ de l'animation
- Aux animateurs ayant seulement le BAFA
- Aux animateurs exerçant leurs activités en accueil de loisirs, périscolaires, espace jeunes...
- Aux animateurs en face à face pédagogique
- À toutes personnes souhaitant exercer ces métiers : salariés ou demandeurs d'emploi

Pré-requis

- Être âgé de plus de 16 ans le jour de l'entrée en formation
- Être titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours (type PSC1)
- Si possible : être capable de justifier d'une expérience d'au moins 168 heures d'animation effectuées après obtention du BAFA dans un accueil collectif de mineurs ou centres sociaux... Fournir la ou les attestation(s) délivrée(s) par la ou les structure(s) d'accueil.

Durée et modalités d'organisation

La durée de la formation dispensée est fixée à **1200 heures**.

416 heures en face à face pédagogique (en centre de formation) et **au moins 700 heures** (congrés inclus) **en mise en situation professionnelle**.

A son arrivée, le stagiaire signale sa présence en signant une feuille d'émargement le matin et l'après-midi. Une pause de 15 minutes est accordée le matin et l'après-midi ainsi qu'une pause méridienne d'une heure le midi.

Lors de la pré-inscription à la formation, nous adressons au candidat ou à la structure le dossier d'inscription (fiche d'inscription, convention, CGV et règlement intérieur). L'inscription est effective à réception du dossier complet et du règlement sous réserve des places disponibles. En cas de session complète, le participant sera contacté afin de lui proposer une nouvelle date de formation.

Lieux de la formation

- **Fédération Régionale Familles Rurales des Pays de la Loire**, 107 rue de Létanduère - 49000 Angers
- **Familles Rurales Fédération Départementale de la Vendée**, 119 Bd des États Unis - 85000 La Roche sur Yon

L'équipe pédagogique

Une responsable de formation : Audrey GIGON (49) ou Bettina BOSSARD (85)

De nombreux intervenants extérieurs tous professionnels de leur domaine

Moyens et méthodes pédagogiques

- Activités de découverte : étude de cas, exposé interactif, démonstration
- Activités d'apprentissage : exposé interactif, démonstration pratique, apprentissage technique, mise en situation
- Activités de mise en situation : mise en situation, cas concret

Évaluation

L'évaluation des compétences du stagiaire aura lieu lors de plusieurs temps au cours de la formation. Elle se fera sous forme d'épreuves orales et écrites ainsi que sur des temps de mises en situations correspondants aux objectifs de la formation.

Un bilan pédagogique sera réalisé régulièrement par le formateur référent de la formation à l'occasion par exemple d'entretiens personnalisés. Ces temps permettent d'identifier les difficultés rencontrées et ainsi d'ajuster ou de prévoir des heures de soutien supplémentaires.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. De ce fait, nos formateurs adaptent la pédagogie en fonction du handicap.

L'accès à notre salle de formation est possible (rampe, porte large), ainsi que l'accès aux sanitaires.



**Vous avez des questions ?
Inscrivez vous à l'une de nos
réunions d'information, chaque
1^{er} mardi du mois !**

**Familles Rurales Fédération
Régionale des Pays de la Loire**

107 rue de Létanduère - 49000 Angers

02.41.25.38.60

www.pays-de-la-loire.famillesrurales.org

fr.paysdelaloire@famillesrurales.org

